

Saint-Martin-d'Hères, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022

La Présidente du Conseil Académique de

l'Université Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil

Académique de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil Académique  
de l'Université Grenoble Alpes**

---

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Académique (CAc) qui se tiendra le :

**Jeudi 8 décembre 2022  
de 9h à 12h**

Amphithéâtre des colloques  
1<sup>er</sup> étage - Maison de la Création et de l'Innovation (MaCI)  
339 avenue centrale  
Domaine universitaire  
38400 Saint-Martin-d'Hères

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Informations de la Présidente du Conseil Académique**
- 2. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil académique du 10 janvier 2022**
- 3. Charte Science Ouverte**
- 4. Avis sur la cohérence globale des qualifications des postes proposés par les composantes académiques en collaboration avec les pôles de recherche (campagne d'emplois 2023)**
- 5. Questions diverses**

*Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil Académique, quel que soit son collègue. À cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration. Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.*



**Caroline BERTONÈCHE**  
Présidente du Conseil Académique